



**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 NOVEMBRE 2025**

Réunie

**A L'ODEUM
64 Rue Antoine Marty
11000 CARCASSONNE**

Etaient présents : 36 clubs

Ouverture de la séance : 14h10

1. ALLOCUTION D'OUVERTURE

Philippe BLAISE, Secrétaire Général, prend la parole à la place du Président de la ligue régionale cette année.

Le président Pierre Delpeyroux est décédé le 14 novembre après avoir lutté contre la maladie. Une délégation de signature avait été mise en place afin de lui permettre de se reposer dans l'espoir qu'il puisse reprendre ses fonctions. Le décès soudain de son épouse début octobre a cependant profondément affecté son état de santé et contribué à son aggravation.

Un dernier hommage lui a été rendu lors de ses obsèques le 18 novembre, au cours desquelles une médaille de cœur lui a été décernée.

L'assemblée s'est levée pour saluer la mémoire de Pierre Delpeyroux et pour applaudir son engagement sincère au service des licenciés, des clubs et des comités départementaux de la Ligue Occitanie. Cette minute d'applaudissements est également dédiée à la mémoire de Johan Guet.

2. ADOPTION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 OCTOBRE 2024

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 octobre 2024 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

En l'absence de remarque et après en avoir délibéré, l'assemblée générale adopte le procès-verbal à l'unanimité.

3. RAPPORT MORAL

Le rapport moral de la saison 2024-2025 a été présenté exceptionnellement par le Secrétaire Général, Philippe Blaise, en raison du décès du Président P.Delpeyroux. La saison a été marquée par un contexte difficile, tant sur le plan politique que financier au sein de la fédération, impactant également la ligue. Malgré ces défis, l'année a été riche en solidarité, en cohésion et en collaborations fructueuses entre clubs, athlètes et bénévoles. L'esprit d'équipe et les valeurs d'entraide, chères à P.Delpeyroux, ont fortement contribué à maintenir un environnement favorable au développement des neuf disciplines regroupées au sein de la ligue. L'action collective a été soutenue par l'engagement du Directeur Technique Régional, Pierre Llaves l'an dernier, puis Nadir Benaïssa assisté d'Aure Malabat ainsi que par la rigueur de la Trésorière, appuyée par les conseils de l'expert-comptable, M. Fraisse. Le rapport souligne toutefois l'existence d'abus et de manquements au respect des règles communes, freinant le bon fonctionnement et la pérennité de la ligue. Il évoque aussi un problème de rétrocession des licences issues des anciennes Z.I.D, qui n'aurait pas été redistribuée comme prévu.

En conclusion, un appel est lancé à poursuivre les efforts collectifs, à renforcer la cohésion et à promouvoir des relations fondées sur le respect et la solidarité afin de préserver l'avenir de la ligue et de continuer à valoriser ses actions.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral.

4. POINT SUR LES LICENCES ET COTISATION FEDERALES

Licences : Concernant les licences, une hausse de 1 % est observée sur la saison 2024-2025 par rapport à la précédente. Cette stabilité est jugée positive, alors que la ligue anticipait une baisse plus importante en raison du contexte des élections fédérales.

Num Départemen t	Comité Départemental	Nbre Licence 2024- 2025	Nbre Licence 2023- 2024	Différenc e en nombre	Différenc e en %
9	ARIEGE	406	451	-45	-10%
11	AUDE	1117	1051	66	6%
12	AVEYRON	760	743	17	2%
30	GARD	3009	3025	-16	-1%
31	HAUTE-GARONNE	5744	5753	-9	0%
32	GERS	450	367	83	23%
34	HERAULT	3987	3824	163	4%
46	LOT	882	946	-64	-7%
48	LOZERE	217	196	21	11%
65	HAUTES- PYRENEES	983	1029	-46	-4%
66	PYRENEES ORIENTALES	1832	1839	-7	0%
81	TARN	1087	1133	-46	-4%
82	TARN ET GARONNE	931	869	62	7%
TOTAL		21405	21226	179	1%

Cotisations : Pour les cotisations, les départements reversent à la ligue 50% des sommes perçues auprès des clubs. Sur la saison 2024-2025, le montant total reversé s'élève à 44 113€. Il est constaté que ce mécanisme fonctionne plus facilement dans les petits départements, tandis que des manques importants persistent dans les plus grands.

Un représentant de club interroge la ligue sur les moyens d'action possibles envers les clubs qui refusent de payer et s'interroge sur le fait que ces clubs bénéficient des mêmes avantages que ceux qui s'acquittent de leurs obligations. A.CHARRIER, précise que cette problématique est remontée par tous les départements, chacun étant touché. Elle rappelle que les demandes exceptionnelles formulées par les clubs non à jour doivent être refusées. Elle indique également que les concernés peuvent adresser un courrier au secrétariat de la ligue, qui se chargera de transmettre la situation à la FFK.

P.BLAISE complète en soulignant l'absence de soutien fédéral sur ce sujet, la FFK n'ayant aucun intérêt financier direct dans les cotisations fédérales. Un autre représentant juge la situation anormale et estime qu'elle ne peut perdurer. Il propose que la FFK puisse suspendre la prise de licences pour les clubs non à jour et demande si une telle requête pourrait être faite.

A.CHARRIER répond que la FFK avait déjà étudié cette possibilité mais l'a retirée en raison de l'impact financier : si un club cesse de prendre des licences, cela nuit aux recettes de la fédération.

La fédération traverse actuellement une période de transition avec l'élection d'un nouveau président et d'une nouvelle équipe dirigeante, ce qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives d'évolution.

Carine Gracia, Présidente du département de la Haute-Garonne, rappelle qu'il est essentiel d'informer clairement les clubs lors des assemblées générales départementales. De leur rappeler que les cotisations servent exclusivement à financer les manifestations et les actions développées au sein du département et de la région. Par conséquent, les clubs qui ne paient pas se pénalisent eux-mêmes. Elle souligne également une nette amélioration constatée cette année en Haute-Garonne.

N° DPT	DEPARTEMENT	NOM PRESIDENT		MONTANT	OBS
11	AUDE	KANN	Matthieu	2 375,00 €	24 clubs
30	GARD	GOUTTENOIRE	Corinne	6 875,00 €	55 clubs
34	HERAULT	MUEPU	Deli	8 875,00 €	65 clubs + 8
48	LOZERE	MADEC	Clara	750,00 €	6 clubs
66	PO	ELKAIM	Anthony	4 375,00 €	35 clubs sur 42
9	ARIEGE	FONT	Jean-Clément	1 500,00 €	12 clubs
12	AVEYRON	CAMBOULIVES	Alexandre	1 937,50 €	19 clubs
31	HTE GARONNE	GRACIA	Carine	9 312,50 €	69 + 7 clubs
32	GERS	LEZE	Pascal	613,00 €	6 clubs
46	LOT	LASSOUED	Slim	1 375,00 €	11 clubs
65	HTE PYRENEES	BOUDOU	Patrick	2 250,00 €	18 clubs
81	TARN	CAUQUIL	Jean Paul	2 125,00 €	18 clubs
82	TARN ET GARONNE	FAU	Robert	1 750,00 €	14 clubs
TOTAL				44 113,00 €	

5. RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Changement au bureau exécutif : Depuis la dernière Assemblée Générale, des modifications ont été apportées au bureau exécutif, déclarées en préfecture le 5 juillet 2025. Le 3 octobre 2025, le Président P.Delpeyroux a informé le Comité Directeur qu'en raison de son état de santé et du décès de son épouse, il ne pouvait plus assurer pleinement ses fonctions. Il a confié temporairement la représentation et les missions administratives au Secrétaire Général, P.Blaise, via une délégation de signature. Conformément à l'article 143 du règlement intérieur, il aurait pu reprendre ses fonctions par simple notification dès que son état le permettait. Une assemblée générale élective est prévue pour janvier 2026, après présentation d'un(e) candidat(e) par le Comité Directeur dans un délai de 90 jours qui est obligatoire.

Ressources humaines : Les nouvelles responsabilités assumées par Philippe Blaise ont mis en lumière la solidité, la compétence et la convivialité de l'équipe régionale. Les divergences pourront être abordées dans un climat de respect. Le passage de relais entre l'ancien DTR Pierre Llaves et l'actuel DTR, Nadir Benaïssa se déroule dans d'excellentes conditions. Le DTR présentera le rapport de la saison passée ainsi que les actions en cours. Un projet structurant a abouti : la création de la commission féminine, portée par Thierry Masci.

Un hommage particulier est rendu à la commission sportive et logistique ainsi qu'à Mme Nathalie Trottin pour leur contribution essentielle.

Finances : L'expert-comptable M. Fraisse, A.Charrier et les vérificateurs aux comptes présenteront la situation financière et leurs conclusions.

Événements : Les rapports du DTR et des responsables concernés détailleront les événements marquants, incluant les nouvelles disciplines associées et SIKADA pour les grades.

Questions diverses : Un temps d'échange sera ouvert afin de recueillir les questions, préoccupations et suggestions des membres.

Communication : Une réévaluation des outils de communication (site web, réseaux sociaux, etc.) est prévue, avec l'objectif d'améliorer leur efficacité.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral du secrétaire général.

6. RAPPORT D'ACTIVITES DU D.T.R

N.Benaïssa, nouveau Directeur Technique Régional, présente le rapport de son prédécesseur P.Llaves, démissionnaire en juillet dernier.

Selon le rapport de P.Llaves, la saison 2024/2025 a été particulièrement positive et dynamique, tant au niveau des actions que des résultats. L'ensemble des missions régionales, en karaté comme dans les disciplines associées a été mené avec succès. Les responsables des différentes disciplines présenteront leurs rapports spécifiques.

Entraînements régionaux kata et combat : Les entraînements ont été assurés une fois par mois par H.Hocine et H.Presto. Ils se sont déroulés au CNE ou à Toulouse et ont réuni en moyenne une cinquantaine de participants à partir de la catégorie minime.

Pour les **Championnat de France des Ligues**, trois équipes ont été engagées : une équipe jeune masculine, une jeune féminine et une équipe senior. Ils ont obtenu d'excellents résultats, avec un titre de championne de France pour les jeunes féminines et deux troisièmes places pour les autres équipes.

P.Llaves félicite l'ensemble des compétiteurs ainsi que leurs professeurs et adresse ses remerciements aux entraîneurs régionaux pour leur engagement. Il souligne la richesse et la diversité des actions menées dans la ligue, véritable atout pour les licenciés.

Il remercie également les responsables de commissions karaté et disciplines associées, les élus, la commission sportive, les bénévoles, ainsi qu'A.Malabat et T.Masci pour leur travail, leur soutien et leur disponibilité. Enfin, il rend hommage au président P.Delpéroux pour son soutien constant. Ce rapport marque la fin de son mandat de DTR. Il remercie l'ensemble des acteurs avec qui il a collaboré et transmet officiellement le relais à N.Benaïssa.

N.Benaïssa présente ensuite les actions mises en place depuis sa nomination. Il précise qu'il souhaite conserver le fonctionnement actuel, qu'il juge efficace, tout en l'adaptant aux contraintes, notamment budgétaires.

Nadir expose les évolutions de l'équipe technique :

- Christel Cogo est nommée responsable de l'arbitrage en body-karaté ;
- La nouvelle liste des experts régionaux est publiée sur le site internet de la ligue ;
- Il informe de la démission de H.Presto, entraîneur kata, annoncée début septembre, ce qui a fortement fragilisé l'organisation. Pour pallier cette absence, des entraîneurs

référents ponctuels ont été nommés pour chaque regroupement. Ils travailleront aux côtés d'H.Hocine, dont la charge est déjà importante, notamment lors du Championnat de France des Ligues à Paris.

Communication : Afin d'améliorer les échanges, différents groupes WhatsApp ont été créés pour l'arbitrage, les responsables de grades et les Directeurs Techniques Départementaux. Les retours sont très positifs.

Un séminaire des coachs a été organisé en début de saison, réunissant une trentaine de participants. L'objectif était de favoriser les échanges entre coachs, arbitres et staff. N.Benaissa souhaite organiser une deuxième édition en fin de saison, ouverte à toutes les disciplines associées, sous réserve des contraintes budgétaires.

Compétitions : Certaines manifestations ont été regroupées afin de réduire les coûts et d'optimiser le temps : compétitions, stages d'arbitrage et stages techniques. L'objectif est de poursuivre cette réflexion pour la saison prochaine afin de limiter les déplacements des licenciés, diminuer la fatigue de la commission sportive et générer des économies pour la ligue.

Numérisation des grades : Les inscriptions aux grades sont désormais entièrement informatisées, facilitant la gestion administrative, réduisant les dossiers papier et limitant les dépôts bancaires en liquide. A.Charrier rappelle qu'il est important d'habituer les licenciés aux inscriptions **SIKADA**, puisque son utilisation deviendra obligatoire en 2027 pour toutes les inscriptions et tous les événements.

Nouveautés : Plusieurs nouveaux projets sont en cours :

- **Erasmus Sport**, afin de faciliter les échanges au sein de l'Union européenne autour du partage d'expériences et de compétences. Un appel à candidature sera lancé en février.
- **Service Civique**, qui permettra à des jeunes de s'investir dans des actions utiles à notre ligue régionale. Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général.

N.Benaissa laisse la parole à T.Masci pour présenter officiellement la nouvelle commission féminine, récemment mise en place.

P.Delpéyroux et P.Llaves avaient souhaité la création d'une Commission Féminine au sein de la ligue, dans l'objectif de renforcer la représentativité, la diversité et la visibilité des femmes dans les disciplines de la FFK. Ils ont confié la coordination de ce projet à T.Masci, chargé de structurer et d'accompagner cette nouvelle instance.

La commission est composée exclusivement de femmes pratiquantes de karaté ou de disciplines associées, sélectionnées pour la variété de leurs parcours et leur ancrage dans les clubs, permettant une remontée directe des besoins du terrain. Les membres ont été officiellement nommées au mois d'août. La plupart étant enseignantes ou encadrantes en club, elles représentent un atout précieux pour comprendre et relayer les attentes des pratiquantes et des structures.

La commission a déjà participé à deux événements majeurs : Héraia 2 et Octobre Rose. Elle dispose d'une totale liberté pour proposer des actions, projets ou stages à destination du public féminin et des clubs.

Membres de la Commission Féminine :

- Sophie Foucher - Wushu

- Nathalie Trottin - Karaté
- Nathalie Boublik - Karaté contact / full contact
- Sandra Bui - Karaté scolaire (UNSS)
- Sarah Nguyen - AMV
- Sandra Rollet - Karaté défense training
- Prescillia Ibanez - Karaté
- Anne Roussel - Krav Maga
- Nancy Garcia - Karaté haut niveau

Un élu devait siéger au sein de la commission : Carine Gracia a ainsi été sollicitée et a accepté de rejoindre le groupe.

7. RAPPORT DES COMMISSIONS

Les responsables des différentes commissions ont présenté leurs rapports respectifs, couvrant l'ensemble des actions menées au cours de la saison. Afin de ne pas alourdir le présent compte rendu, les rapports complets ne sont pas reproduits ici. Ils seront annexés au document final et mis à disposition sur le site internet de la ligue, afin que chacun puisse en prendre connaissance dans leur intégralité.

Rapports concernés :

Arbitrage par Cécile JOUSSEAUME / Grades par François MINGUEZ / Yoseikan Budo par Sébastien MARINESQUE / AMV par Abdelhafid CHRIFI / Karaté Contact par Ophélie ADOLPHE et Amar BENSADALLAH / Krav Maga par Philippe BRIAND / Wushu par Ludovic DARNER / Body Karaté par Charlène GABRIEL.

Jamel VIRAY, responsable de la commission sportive, rappelle aux clubs l'importance de vérifier les catégories de poids des sportifs au moment de l'inscription pour ne pas perdre trop de temps le jour de la compétition.

8. RAPPORT FINANCIER DE L'EXPERT AUX COMPTES / D. FRAISSE

- ✓ TOTAL DU BILAN : **49 703,41€**
- ✓ TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION : **160 199,68€**
- ✓ RESULTAT NET COMPTABLE (Déficit) : **39 180,01€**

L'expert-comptable a rappelé que la ligue dispose cette année d'un capital très faible, conséquence d'un contexte financier particulièrement tendu. Le déficit constaté s'explique en partie par la baisse de l'aide fédérale, qui a impacté de manière significative les ressources habituelles de la ligue.

Cependant, certains postes affichent une évolution positive. On observe en effet un gain au niveau de la billetterie des compétitions ainsi que des inscriptions payantes, ce qui contribue à atténuer partiellement les pertes.

Concernant les dépenses, près de 60% des charges principales se répartissent, par ordre d'importance, comme suit :

- les frais de déplacement des arbitres ;
- la restauration dédiée aux arbitres et à la commission sportive,
- les hébergements pour les arbitres et la commission sportive,
- les déplacements des élus,
- les déplacements des intervenants pour les différents stages régionaux,
- les indemnités de la commission sportive.

L'expert-comptable souligne la nécessité de poursuivre les efforts de maîtrise budgétaire afin d'assurer la stabilité financière de la ligue.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le rapport moral de l'expert-comptable.

Les comptes de l'exercice clos sont soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui approuve à l'unanimité les comptes annuels 2024/2025 ainsi que l'affectation du résultat (bilans, comptes de résultats).

La résolution est adoptée à l'unanimité et donne quitus pour la gestion de l'exercice écoulé pour la Ligue régionale Occitanie.

9. RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels présentés dans le rapport financier de l'expert.

Les vérificateurs aux comptes, Mme ROLLET et M. DOULS, se sont réunis le 10 novembre 2025 au Centre National des Entraînements de Castelnau-le-Lez et ont eu accès à toutes les pièces nécessaires pour effectuer la vérification des comptes de la ligue régionale Occitanie accompagné de la Trésorière.

10. APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025

CHARGES	MONTANT
COMPETITIONS	70 000 €
FRAIS ETR	4 000 €
D.A	6 000 €
GRADES	16 000 €
STAGES FORMATION ARBITRAGE	15 000 €
ENTRAINEMENTS REGIONAUX / CHAMPIONNAT DE LIGUE	2 250 €
DEPLACEMENTS ELUS	12 000 €
EXCELLENCE SPORTIVE	30 000 €
AMORTISSEMENT	6 500 €
POSTE BANQUE	1 400 €
FOURNITURES ADMINISTRATIVES	11 000 €
LOCATIONS	16 000 €
HONORAIRES COMPTABLES	5 150 €
LISING COPIEUR	5 300 €
BENEVOLES	121 000 €
TOTAL	321 600 €

PRODUITS	MONTANT
SUBVENTIONS FFK	20 000 €
LICENCE	42 000 €
COTISATIONS CLUBS	58 000 €
ANS	15 000 €
REGION	15 600 €
RECETTES DIVERS	10 000 €
PASSEPORTS	14 000 €
METROPOLE	26 000 €
BENEVOLES	121 000 €
TOTAL	321 600 €

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le bilan prévisionnel 2025/2026 du Trésorier.

11. VOTE DES MODALITÉS FINANCIERES

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les modalités financières.

P.BLAISE cite les différents changements :

- Le montant du forfait kilométrique du Président passe de 0.55c à 0.40c par kilomètre.

- Les intervenants entraîneurs toucheront 80€ par jour.
- Les frais de covoiturage seront amenés par véhicule à : 0.20c pour 1 personne, 0.25c pour 2 personnes et 0.30c pour 3 personnes et +

12. VOTE DES VERIFICATEURS AUX COMPTES : SAISON 2022/2023

Il est demandé à l'assemblée d'élire deux vérificateurs aux comptes pour la saison 2025/2026.

Vote à l'unanimité pour :

- Mme ROLLET Sandra (30 GARD)
- M VIRAY Jamel (31 HAUTE GARONNE)

13. QUESTIONS DIVERSES

Philippe Rollet, nommé expert régional, a exprimé son sentiment que sa nomination était peu utile, estimant qu'aucune action n'était réellement organisée pour eux.

N.Benaïssa lui a rappelé que la saison précédente un stage avait été organisé avec certains experts mais qu'il n'avait suscité que 5 inscriptions. La ligue réfléchit actuellement à une organisation plus adaptée pour cette saison.

Philippe Blaise précise que les départements peuvent solliciter les experts régionaux pour organiser des stages au niveau départemental. Ces experts ont été nommés à la demande de la fédération afin d'être officiellement reconnus au sein de la région, mais leur rôle n'est pas limité aux stages organisés par la ligue régionale. Cette nomination vise surtout à valoriser leur expertise, afin qu'ils puissent intervenir aussi bien pour des stages régionaux, départementaux ou au sein des clubs. De plus, le budget annuel régional ne nous permet pas de faire intervenir systématiquement les six experts chaque année.

Un courrier sera envoyé aux présidents départementaux pour rappeler ce fonctionnement.

Une autre intervention a souligné la nécessité d'un temps plus long pour discuter des comptes de la ligue lors des prochaines assemblées, le déficit de 39 000€ ne pouvant être examiné en seulement quelques minutes. Il a été décidé que lors de la prochaine Assemblé Générale, la partie budgétaire sera abordée avant les rapports techniques afin que l'expert-comptable puisse présenter les comptes en détail et répondre à toutes les questions avant le reste de l'ordre du jour.

La réunion est clôturée à 16h20.

Le trésorier
Audrey CHARRIER



Le secrétaire général
Philippe BLAISE

